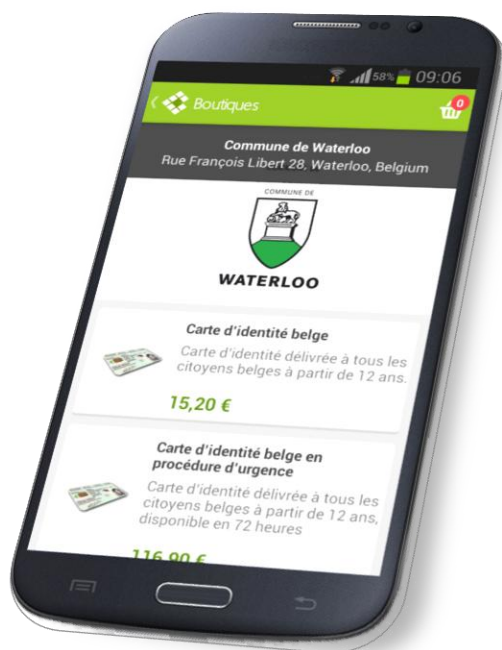


Waterloo, le 29 avril 2015

Primeur

Waterloo, Commune pilote pour les paiements mobiles



Scannez, cliquez et c'est payé !

Simplement avec un smartphone ou une tablette

S'acquitter des frais pour l'obtention de sa nouvelle carte d'identité, de son passeport, de son permis de conduire ou même d'un titre de séjour n'a jamais été aussi simple. Waterloo est la première Commune en Belgique francophone à offrir une solution de paiement mobile pour régler toute une série de services, quasi instantanément et de façon totalement sécurisée. Il suffit désormais de scanner un tag (code QR) avec son smartphone ou sa tablette.



Depuis ce 29 avril 2015, les habitants de Waterloo peuvent payer certains services communaux avec leur smartphone ou leur tablette. Pour ce faire, il leur suffit de scanner un tag (code QR / NFC)¹ disposé à proximité des guichets du service Population. Waterloo est ainsi devenue la première Commune francophone du pays à accepter les paiements mobiles.

« Cette modernisation s'inscrit pleinement dans l'évolution des habitudes et des attentes des citoyens, estime Florence Reuter, bourgmestre de Waterloo. Elle permet aussi de simplifier certaines démarches, voire de les rendre plus rapides. Nous ne sommes pas encore tous rompus à cette méthode de paiement mobile mais elle tend à se généraliser. Je suis convaincue que, dans les prochains mois, nous serons de plus en plus nombreux à l'utiliser, tant la démarche est simple. Bien entendu, les autres systèmes de paiement continueront à cohabiter avec celui-ci. Il s'agit donc d'un service supplémentaire que nous souhaitons proposer à nos habitants. »

Cette solution de paiement mobile est entièrement gratuite pour le public. Elle ne nécessite, par ailleurs, aucun investissement important de la part de la Commune. Elle peut être utilisée par toute personne détentrice d'une carte de débit Bancontact/Mister Cash émise en Belgique, quelle que soit sa banque.

Au cours des premières semaines, l'administration communale détachera, tous les mercredis, une personne au service Population pour expliquer le b.a.-ba de cette application aux citoyens. À noter qu'il s'agira d'une aide de base et non d'un support technique. Les personnes intéressées devront donc déjà être au fait du fonctionnement de leur propre appareil mobile.

Dans un premier temps, cette solution de paiement innovante permettra de s'acquitter des frais pour la délivrance d'une nouvelle carte d'identité, d'un passeport, d'un permis de conduire ou d'un titre de séjour. À terme, d'autres dépenses ou achats s'y ajouteront. On pense notamment aux frais d'inscriptions de l'Académie de Waterloo ou du Centre récréatif communal. Plus tard, il sera même envisageable de payer son entrée à la piscine communale ou la location de livres à la bibliothèque communale.

¹ Simple d'emploi, le code QR (« Quick Response code ») est un carré blanc parsemé de petits modules noirs. Une fois scanné, ce code-barres en deux dimensions, aussi appelé « flashcode », donne rapidement accès, via un smartphone ou une tablette, à une page web adaptée et personnalisée.

La communication en champ proche (en anglais « near field communication », ou NFC) est une technologie de communication sans fil à courte portée et haute fréquence, permettant l'échange d'informations entre des périphériques jusqu'à une distance d'environ 10 cm. Un tag NFC peut être relié à des informations telles qu'une page web, des réseaux sociaux et toutes sortes d'autres informations.

Modernisation des services communaux

Par l'implémentation de ce système, la Commune de Waterloo souhaite s'inscrire pleinement dans l'évolution de la société et s'affirmer comme une pionnière dans la modernisation des services communaux. Pour rappel, elle était aussi l'une des premières à proposer des passeports et titres de séjour biométriques, c'est-à-dire avec prise d'empreintes digitales.

Waterloo a aussi fait partie du peloton de tête dans le développement d'une application communale pour smartphones et tablettes, reprenant notamment l'actualité locale, les contacts utiles, les albums photos et les coordonnées des élus.

Enfin, le personnel administratif utilise, depuis quelques mois, un logiciel de gestion intégrée des courriers et des délibérations. Il permet non seulement de limiter l'utilisation de papier en dématérialisant toute une série de documents, mais aussi d'améliorer les services au citoyen. Le personnel peut ainsi retrouver plus rapidement une information relative à la question d'un habitant. Le suivi des dossiers (demande de permis d'urbanisme, courriers envoyés à l'administration, etc.) s'en trouve grandement facilité.

Contact presse

Administration communale de Waterloo

Service Information

Yannick Jacquet

info@waterloo.be

+32 2 352 98 84

Interactive City : 100% belge et 100% mobile

Après Erpe-Mere en Flandre orientale il y a quelques mois, Waterloo devient donc la deuxième Commune du pays à intégrer cette solution de paiement mobile.

Particulièrement pratique et conviviale, elle a été développée conjointement par Belfius Banque et la *start-up* bruxelloise TagTagCity, en collaboration avec Ingenico Payment Services. Elle est non seulement plus moderne et plus rapide (d'où un temps d'attente moins long et un service amélioré pour le citoyen), mais elle offre également une sécurité accrue (moins de manipulations de liquidités, donc moins de risques d'erreur ou de vol) et permettra en outre à la Commune de réduire sa consommation de papier (moins de tickets ou de reçus à imprimer, etc.).



Sûr, rapide et gratuit

Pour pouvoir utiliser ce service, il est nécessaire de télécharger préalablement les applications InteractiveCity et Bancontact/Mister Cash. Elles sont disponibles aussi bien pour les appareils fonctionnant sous iOS que sous Android et peuvent donc être retrouvées aisément dans l'App Store, ainsi que dans Google Play. Il faut également configurer l'app Bancontact/Mister Cash pour la lier à vos carte et compte bancaires.

Ensuite, pour payer via son smartphone ou sa tablette, rien de plus simple...

- Le visiteur trouvera à divers endroits de l'administration communale un tag (QR / NFC) permettant de se connecter à l'application InteractiveCity en vue d'effectuer un paiement.
- Il scanne ce tag et se connecte ainsi automatiquement à l'app. Celle-ci est associée de manière sécurisée à la fonctionnalité de paiement mobile Bancontact/Mister Cash, elle-même liée à la carte bancaire de l'utilisateur (et déjà intégrée dans l'app Belfius Direct Mobile).
- L'app InteractiveCity donne alors accès à un « Mobile Shop » à partir duquel l'utilisateur choisit le service qu'il souhaite régler.

- Il paie via l'app Bancontact/Mister Cash et reçoit immédiatement une confirmation sur son smartphone ou sa tablette (ticket, document, etc.). De son côté, l'administration reçoit presque instantanément une notification de paiement.

Dirk Gyselinck, membre du comité de direction de Belfius : « Avec ce service de paiement mobile à la fois innovant et durable, et unique sur le marché belge, Belfius franchit une nouvelle étape importante dans le développement de la plateforme « Interactive City » lancée à l'automne 2013 en partenariat avec TagTagCity et à laquelle une vingtaine de communes de Flandre, de Wallonie et de la Région bruxelloise ont déjà adhéré. Cette nouvelle étape confirme la volonté de Belfius Banque d'offrir aux communes du pays des solutions adaptées à leurs besoins et à l'évolution de la société, non seulement pour communiquer avec les citoyens et mettre en valeur leur patrimoine, mais également dorénavant pour permettre au public de régler toute une série de services, plus rapidement et en toute sécurité, via des outils modernes s'inscrivant dans une démarche de 'Smart City' (ou 'Ville Intelligente'). »

Contacts presse

Belfius

Ulrike Pommée

press@belfius.be

+ 32 2 222 02 57

TagTagCity

Damien Comeliau

damien@tagtagcity.com

+ 32 475 84 55 542

Ingenico

Maurice Van Dijck

maurice.vandijck@ingenico.com

+ 32 2 613 05 52